



Le 15 novembre 2013

### Compte rendu Quentin

Quentin, 6-10-1998 - 15 ans

Première demande

Enfant qui a des difficultés à s'endormir

Quentin a accepté de venir en rendez-vous pour cette raison. La demande parents concernait ses colères.

Dates du premier rendez-vous : 17-09-2013

Nombre de séances : 11

2008 : A l'âge de 10 ans : ses parents divorcent en 2008. CM2. Garde alternée des enfants.

2011 : Quentin décide de remettre en question de la garde alternée. Quentin a alors 13 ans. Il est en 4ème. En janvier 2011, il décide de vivre chez père.

L'été 2011, sa sœur décide de vivre avec sa Mère.

Il vit très mal la première relation amoureuse que sa sœur a avec son premier petit copain.

Les disputes sont de plus en plus fréquentes, Quentin et sa sœur ne s'entendent plus.

A la demande de la fille aînée, depuis 2 ans elle vit avec sa mère et Quentin avec son père.

Été 2012, a développé un kyste : opération octobre 2012. Depuis cette période, Quentin commence à avoir des douleurs au niveau des ganglions lymphatiques.

Été 2012 : relations très difficiles au sein de la famille avec les deux parents.

Été 2013 : épisodes très difficiles avec son père.

La colère de Quentin semble évoluer vers des comportements instables et violents vis-à-vis de son père. Il provoque volontairement ses crises de colère quitte à se laisser déborder. Les premières crises ont commencé quand il vivait chez sa mère et étaient tournées contre elle. Il est stressé chez son père, et il stresse son père volontairement. Quentin lui en veut d'avoir dénigré sa mère systématiquement depuis 5 ans. L'enfant ne se sent pas sécurisé.

Le père, n'arrivant plus à le maîtriser, a emmené son fils aux urgences psychiatriques (1<sup>er</sup> rendez-vous avec un pédopsychiatre en septembre 2013).

Depuis, septembre, Quentin reparle à sa mère et va chez elle tous les week-end. Son humeur est plus calme quand il est chez elle. Son comportement se stabilise un peu.

En revanche, les relations se détériorent avec son père avec qui il s'emporte. Il est colérique et a une attitude tyrannique avec celui-ci pour arriver à ses fins.

Selon les propos de Quentin et de sa sœur, il a toujours légitimé ses colères. Sa mère précise que ses colères étaient fréquentes également quand il était très jeune.

La relation avec sa sœur est toujours tendue car il se sent rejeté par elle. Elle ne semble pas prête à oublier ce qui a pu se passer entre eux. Elle ne veut pas qu'il vienne vivre chez sa mère car elle redoute son instabilité. Sachant cela, Quentin le vit très mal et se sent dans une impasse car il ne veut plus vivre chez son père qu'il dit ne plus supporter.

Lors d'une séance avec sa sœur, il n'a pas supporté d'entendre sa souffrance et son stress par rapport à ses actes violents. Depuis, il n'a plus voulu venir en séance.



Quentin souffrirait visiblement d'un trauma complexe du fait de :

- Mal traitance d'une maîtresse indélicate en première année de maternelle,
- Départ de la mère au moment du divorce, qui au demeurant est toujours restée très présente dans sa vie. Mais les propos du père ont été dévastateur.
- Petit ami de la sœur,
- Départ de la sœur qui va vivre chez sa mère, car elle ne supporte plus son père. Quentin reste seul avec son père et supporte seul le stress que sa sœur ne veut plus vivre.
- Enfin, Quentin, qui a subi plusieurs examens médicaux, n'hésite pas à dire qu'il a une tumeur, alors que ces examens ne révèlent aucune pathologie particulière.
- Il se sent seul,
- Il souffre d'un syndrome d'attachement.

**Conclusion :**

Quentin vit syndrome de stress post-traumatique accompagné d'une mythomanie légère et récente. Quentin veut se convaincre qu'il est malade pour obliger sa mère à le reprendre chez elle. Sinon, il veut tenter une action auprès du juge pour se soustraire à la garde de son père et aller en internat.

Je propose donc que Quentin puisse faire un check up.

De plus, je propose que la mère de Quentin fasse un courrier au pédopsychiatre qui a reçu Quentin pour savoir s'il a pu faire un premier diagnostic.